

*Radiodiffusion*

médias en se servant des habitants du Nord en guise de cobayes. Nous comprenons tous les avantages culturels d'une programmation canadienne de bonne qualité. Toutefois, il faudra débattre la question et s'entendre pour continuer à assurer au Nord un choix varié d'émissions, même s'il s'agit d'émissions en provenant du Sud captées en maraude. Les gens du Nord s'inquiètent car ils craignent que les entreprises de câblodistribution du Sud arrivent à convaincre le gouvernement de les laisser vendre des émissions américaines et internationales et de permettre le codage des émissions transmises par satellite.

Par exemple, la localité de Cassiar, dans ma circonscription dispose actuellement d'une station terrienne qui capte et diffuse des émissions américaines dans toute la localité. En fait, il s'agit du premier et du seul vrai service de télévision relativement informatif et divertissant que Cassiar ait jamais eu. Aucun autre système de radiodiffusion n'a jamais desservi cette localité minière isolée. Ce genre de service est extrêmement important car il permet aux familles de se tenir au courant de ce qui se passe dans le monde. Le problème, cependant, c'est que les téléspectateurs assidus de cette localité en savent plus sur la vie politique de la Californie ou de la Nouvelle-Angleterre que sur celle du Canada. C'est pour cela que je suis très sensible à la situation et que je voudrais que les émissions portent davantage sur le Canada.

Par ailleurs, puisqu'il n'existe pas de politique à cet égard et qu'il n'existe pas non plus de communications par satellite pour transmettre des émissions de télévision à des localités comme Cassiar et à des régions comme l'archipel de la Reine Charlotte, il ne serait que raisonnable d'adopter un plan provisoire pour bien indiquer qu'on permettra aux Canadiens du Nord et des régions isolées de continuer à utiliser les dispositifs de ce genre, même si cela veut dire qu'ils captent des signaux illégalement. Le gouvernement devrait communiquer avec le gouvernement des États-Unis pour garantir que ces signaux ne seront pas brouillés.

Le CRTC peut entendre n'importe quand les arguments des entreprises de câblodistribution du sud du Canada et d'autres entreprises du même genre. Toutefois, si le Parlement ne discute pas de cette politique, les systèmes de câblodistribution et les stations de télévision pourraient fort bien servir d'abord les intérêts des Canadiens du Sud et léser les droits des habitants du Nord. Cette situation me préoccupe et j'espère que les libéraux et les conservateurs seront d'accord pour qu'on tienne un débat parlementaire sur cette question importante, et qu'ils appuieront la motion.

Il arrive trop souvent que les mesures prises soient conçues dans l'intérêt d'une majorité au détriment évident de la minorité. Dans ce cas-ci, il s'agit de minorités isolées géographiquement ou de minorités provinciales. Nous avons entendu des députés tant libéraux que conservateurs arguer que la constitution doit protéger les droits des diverses minorités. Mon parti participe à ce débat et partage ces opinions. Dans un pays comme le Canada, il est extrêmement important que les droits des minorités soient garantis par la constitution et donc protégés.

Par contre, la télévision à péage, la politique du CRTC et les exigences des systèmes de câblodistribution ne tiennent pas compte des besoins des Canadiens du Nord. Le ministre semble d'accord pour étendre les services au Nord, d'après ce

qu'il a déclaré il n'y a pas longtemps, mais les faits récents nous démontrent le contraire. On voit très clairement, dans le budget du 28 octobre, ce que le gouvernement pense de l'extension des services au Nord. A mon avis, nous pourrions nous passer de la paperasserie paralysante des bureaucrates dans ce dossier.

Si le gouvernement tient à téléviser des émissions canadiennes de bonne qualité dans le Nord, c'est très louable et je lui lève mon chapeau. Cependant, encore une fois, l'histoire se passe de commentaires. Les collectivités du Nord se sont battues pour obtenir ce qu'elles ont et les décisions qu'on aurait dû prendre pour protéger leurs intérêts n'ont simplement pas été prises. La prolongation de 19 mois de la programmation retransmise par ANIK B est une bonne chose, comme d'ailleurs celle des émissions retransmises par Telesat.

Aux fins du compte rendu, je voudrais énumérer quelques projets en cours de réalisation. Il ne fait aucun doute que certains sont importants, mais comme les députés s'en rendront compte, aucun n'a directement trait à ce dont nous parlons en ce moment. Le premier programme sur la liste ministérielle des programmes de prolongation des projets pilotes actuels est une évaluation d'une ligne numérique de 90 mégabits par seconde dont ma circonscription ne profitera aucunement. Il y a le projet de réseau de téléconférence du gouvernement de l'Ontario, le projet Knowledge Network de l'Ouest, un système éducatif en vidéo conversationnel qui sera mis à la disposition des établissements d'enseignement du sud de la Colombie-Britannique, le projet albertain de télé-formation, et un autre système éducatif en vidéo conversationnel pour les localités de l'Alberta, autant de projets qui n'ont guère ou pas d'intérêt pour le Nord.

Mentionnons parmi les autres projets l'essai de radiodiffusion directe hybride dans le nord de l'Ontario, un excellent projet visant à transmettre en direct par satellite les émissions de TV Ontario aux localités isolées, et le projet pilote de transmission d'émissions dans l'Ouest, visant à diffuser les émissions de la CBC et de la BCTV dans le nord de la Colombie-Britannique et dont ne profite qu'une seule très petite localité de ma circonscription.

L'Université Memorial de Terre-Neuve applique un projet pilote destiné aux échanges en matière de santé et d'éducation dans la province. Les Inuit Tapirisat du Canada parrainent le projet Inukshuk qui est très bien connu dans l'est de la région arctique. Le projet de multiplexage en partage de temps s'intéresse à la technologie numérique applicable aux affaires et ne concerne pas le Nord. Le programme suivant sur la liste concerne les interféromètres géodésiques et fait usage de satellites pour relier un réseau de radiotélescopes aux fins d'études géodésiques. Il s'agit d'un important programme scientifique, mais en ce qui concerne la politique des communications, il ne fait rien pour le nord du Canada. Il y a ensuite le programme Naalakvik II concernant les Inuit du nord du Québec et qui diffuse surtout des émissions éducatives en langue Inuit. Il s'agit évidemment d'un excellent projet, mais il contribue peu à diffuser largement des émissions éducatives ou récréatives de même que d'information dans l'ensemble du Nord canadien.

Je vais vous citer quelques-uns des nouveaux projets du gouvernement. Je crois que cela fera comprendre aux députés pourquoi il importe d'appuyer cette motion. Le premier concerne la transmission de signaux par téléimprimeur, par la